

Chers **élèves** et chers bons citoyens belges,

Nous attirons votre attention sur un aspect de la citoyenneté, à savoir le respect des règles établies par la collectivité, sans oublier les sanctions qui s’y rapportent en cas de non-respect.

A travers les situations décrites ci-dessous vous vous apercevrez que le **passage à l’école** n’est rien d’autre qu’une sorte de « *stage actif* » à la citoyenneté.

Délits « équivalents » en milieu scolaire	En droit pénal
Insulte à une personne représentant l’autorité	Tu insultes... tu risques 8 jours à 2 mois d’emprisonnement.
Détérioration de bancs et de murs de l’école.	Tu vandalises... tu risques 8 jours à 3 ans d’emprisonnement pour les dégâts sur la propriété immobilière d’autrui et 1 à 6 mois pour des graffitis.
Bagarre dans la cour de récréation, un coup de poing dans la figure et suite à cela la victime ne voit plus que d’un œil.	Tu frappes... Tu risques un emprisonnement de 8 jours à 6 mois de prison. Si la victime est en incapacité de travail, l’agresseur risque l’emprisonnement de 2 mois à 2 ans. Si elle est en incapacité permanente ou qu’elle a perdu l’usage d’un de ses organes, il risque entre 2 ans et 5 ans de prison. Dans le pire des cas, si son coup entraîne la mort, il est passible de 5 à 10 ans de réclusion.
Vol en classe.	Tu voles... Tu risques un emprisonnement de 1 mois à 5 ans, jusqu’à 10 ans s’il y a eu effraction, escalade ou usage de fausses clés. S’il y a violence ou menace, les peines grimpent jusqu’à 15 ans, voire 20 quand la personne a utilisé des armes ou qu’elle a blessé grièvement quelqu’un.
Vente de stupéfiants dans l’enceinte de l’école.	Tu deales... Tu risques 3 mois à 5 ans d’emprisonnement pour la vente ou même la détention de stupéfiants. Parfois, ces poursuites sont couplées à celles d’organisations criminelles et d’associations de malfaiteurs.
Piratage de la boîte e-mail d’un tiers. Falsification de certificats médicaux ou confection de ceux-ci.	Tu fraudes... Tu risques un emprisonnement de 6 mois à 5 ans pour la fraude informatique, de 1 mois à 5 ans pour faux et usage de faux et jusqu’à 3 ans pour tentative d’escroquerie.
Harcèlement d’un élève ou de toute autre personne.	Tu harcèles... Tu risques 15 jours à 2 ans d’emprisonnement.

A retenir :

Ce sont les citoyens qui font la société et non pas la société qui en fait des citoyens.

Faites de votre école une société où il fait bon vivre.